



Département de la MEUSE
Arrondissement de VERDUN
Canton de ETAIN
COMMUNE DE

55210 – Hannonville sous les Côtes

Tél. : 03.29.87.33.08

Email : mairie55hannonville@gmail.com

Site : www.mairie-hannonville.com

SIRET : 21550228700018

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2023

Présidente : Mme LEPRINCE Danielle

Secrétaire de séance : Mme THOMAS

Présents : M. STEIN Jérôme, M. LEPRINCE Christophe, M. CAURIER Laurent,
M. WALLERICH Patrice, M. ADAM Francis, Mme SAYEN Annick, Mme HUMBERT Marie, M.
MAZZOLA Michel, M. LABISSY Alain, Mme BRIZION Virginie

Excusée : Mme AUBRY Céline

Pouvoirs : M. BRIZION Cyril donne pouvoir à Mme BRIZION Virginie
M. PARANT Romuald à M. LEPRINCE Christophe

Le rapport précédent est adopté à l'unanimité

Rappel de l'ordre du jour :

1/ Cession du fonds de commerce par M SPRICK aux Etangs du Longeau

Mesdames JUILLIART Christelle et RAGUENET Marjorie sont invitées à se présenter et à développer leur projet concernant les étangs du Longeau. Elles sont très motivées : après une immersion de 15 jours dans un camping, elles ont pu vérifier la solidité de leur motivation. Sachant que le restaurant est un élément déterminant dans la réussite de l'entreprise, elles ont suivi une formation HACCP et comptent ouvrir tous les soirs en pleine saison et faire une cuisine traditionnelle et familiale. La guinguette est aussi un atout majeur d'où leur volonté de la réinstaller et la mettre en état.

Elles ont également réfléchi à l'aspect "développement durable" de leur démarche : récupérateurs d'eau, panneaux solaires, glamping... La pêche fonctionnera sur le même principe.

Reste maintenant à élaborer un bail commercial conforme aux intérêts de la commune.,

Le contrôle SPANC s'est révélé négatif, il faudra envisager des travaux. La DUP est terminée, il faut engager les travaux de mise en sécurité de la source et installer 2 compteurs d'eau, 1 pour le logement et le camping et 1 pour la propriété privée voisine.

2/Le projet de Territoire

La maire précise qu'une réflexion est engagée au niveau de la CCTF pour actualiser son projet de territoire.

Le projet de territoire définit une vision partagée du territoire ainsi que les axes stratégiques des différentes politiques intercommunales et leur traduction en plan d'actions à mettre en œuvre pendant toute sa durée.

Bien sûr, on ne part pas d'une page blanche, mais la volonté d'emmener les 36 communes dans ce travail de réflexion et de synthèse est manifeste.

Tous les champs sont concernés, tous les habitants également, l'aide d'un bureau d'études est indispensable pour une durée prévue de travail d'un an.

3/ Décisions modificatives

- BUDGET COMMUNE :

LEDS : factures SEW émises au compte 657358 en section de fonctionnement au lieu du compte 2041534 en section d'investissement pour un montant de 17 188€.

Adopté à l'unanimité.

CREANCES ETEINTES : dossier de surendettement pour un montant de 3761.81 €, à mettre au compte 6542, recette à prendre au compte 773.

2 pour, 1 contre

- BUDGET EAU : régularisation amortissement, selon le tableau suivant en fin de CR.

Adopté à l'unanimité.

4/ Délibérations :

- embauche du nouvel agent communal : M. VOISIN Eric part en retraite le 1er novembre. Le nouvel agent est embauché à partir du 9 octobre ; il s'agit de M. SEOLI Jérémie.

La délibération pour accroissement temporaire d'activité est adoptée à l'unanimité.

- Sa rémunération est fixée à l'indice brut 367 et majoré 361, échelon 1, pour 35h/semaine, en contrat à durée déterminée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- adoption à l'unanimité du RPQS ;

- renouvellement adhésion au PEFC (concerne la gestion durable de la forêt) : unanimité pour.

- autorisation paiement des affouages dans PAYFIP : unanimité pour.

5/Propositions de la commission voirie :

- Le projet "EHPAD " (enfouissement de poteaux, aménagement routier) : M. Mazzola souhaite un projet avec la codecom et architecte. La codecom ne prendra que la bande de roulement. Nécessité de demander un devis à ENEDIS pour enfouissement des câbles électriques.

- recensement des nids de poule pour la CODECOM.

6/ Travaux urgents à l'église : examen devis de MF Construction. Adopté pour un montant de 3691.26€

- Travaux abords city stade : pose grillage et portail pour 3207.48€ chez BFB exotique. Adopté.

7/ Subventions :

- MSA : 1 500€ pour le "gros projet " de la Com' jeunes

- Département : 3 600 € pour le "gros projet "de la Com ' jeunes

12 140 € pour le city stade

1 620 € pour l'auto surveillance station d'assainissement pour 3888€ TTC de travaux.

- demande de subvention du collège Louis Pergaud pour un voyage scolaire, à l'étranger, pour 7 élèves d'Hannonville : le conseil accorde une subvention de 350€.

8/ Préparatifs :

- organisation du 11 novembre, Guillaume AUBERT parmi les invités.

- pot de départ d'Éric : vendredi 20/10 à 18h, salle aux drapeaux.

- fête patronale : samedi 11 et dimanche 12/11 sur la place du château. Même modalité que l'an passé.

Questions diverses

Les projets de fin d'année de la Com'Jeunes :

- 1) Préparer le mur pour la fresque et le mettre en blanc pour la première semaine de vacances de Toussaint. Les jeunes envisagent de peindre la salle ensuite.
- 2) Soirée Halloween le 31/10 (location sono pour 184€)
- 3) Demande des parents d'avoir la salle aca pour un pot après le cortège. Accordé.

2 nouvelles recrues pour la com'jeunes : Sacha Vejinovic et Melvil Dos Santos.

Le City stade sera opérationnel dès la réception des travaux.

Remerciement des "restos du cœur" pour la subvention.

Villages d'avenir : aide de l'Etat à l'ingénierie pour des projets ; Hannonville se sent concerné pour aménagement du parc derrière l'école et l'utilisation de la 2ème salle de classe.

Location appartement au 20 rue froide, dossier présenté par M. LABISSY qui concerne la demande de M WATTIEZ Lucas et Melle PHILIPPE Charlene pour le 1^{er} novembre. Accord du conseil.

M.LEPRINCE Christophe, après discussion avec Mme NICOT au sujet du terrain de pétanque de la salle polyvalente, sachant que les Carams ont passé environ 30H à tout désherber, suggère en compensation, de tout enlever à la mini pelle pour mettre un géotextile à recouvrir ensuite de grève.

Le conseil est pour à l'unanimité.

Levée de la séance à 23H

La secrétaire de séance



FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1094.06	
7811 (042)	Rep. amort. immos corpo. et incorp.		1094.06
TOTAL :		1094.06	1094.06
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2156	Matériel spécifique d'exploitation	-1094.06	
2818 (040)	Autres immobilisations corporelles	1094.06	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		1094.06	1094.06